



À SAINT-BRIAC. Le sentier littoral accessible dans sa quasi-totalité

C'est l'aboutissement de 40 ans d'efforts. Avec l'inauguration du nouveau tronçon, le public peut désormais cheminer librement sur la quasi-totalité du linéaire côtier de Saint-Briac.

« Enfin ! », « On n'y croyait plus », « Une journée historique »... Les qualificatifs élogieux n'ont pas manqué lors de l'inauguration, vendredi 3 mai, du nouveau tronçon du sentier littoral par la préfète d'Ille-et-Vilaine, Michèle Kirry, devant un parterre de personnalités (1).

Michèle Kirry a d'abord salué : « Le partenariat étroit avec le Conseil départemental, qui a mis à disposition ses équipes pour la réalisation des travaux et l'entretien ». Malgré cela : « Il en aura fallu des efforts, des péripéties et de la patience pour nous retrouver ici. Nous rendons aujourd'hui au public cet endroit merveilleux. » Et, faisant allusion aux nombreuses obstructions de

certains riverains, Michèle Kirry ajoute : « La loi est la loi. Elle s'applique à tous. L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. »

Un recours en appel

Pour autant, le dossier n'est pas complètement refermé. Un recours en appel a été formulé par un groupe de riverains auprès du tribunal administratif de Nantes. La décision doit tomber dans quelques semaines. Patrice Bauché, secrétaire des Amis des chemins de ronde, est relativement optimiste : « Le public s'est emparé du sentier. Un retour en arrière paraît inconcevable ».

La dernière portion à l'automne

Avec l'aménagement de ce nouveau tronçon de 418 m, situé entre les plages de la Petite et de la Grande Salinette, les travaux dans le secteur des Essarts sont désormais achevés. La dernière portion de 210 mètres restant à aménager, sur la pointe de la

Haye, fera en effet l'objet de travaux à l'automne 2019, après la fin de la période de nidification des espèces protégées.

L'escalier est-il au diapason ?

Seule ombre au tableau, l'esthétique de l'escalier restauré, au départ de la Grande Salinette : « Cette construction en béton détonne dans le paysage », ont fait remarquer nombre d'usagers. Le maire, Vincent Denby-Wilkes, partage cet avis : « Les habitants souhaitent pour cet escalier, des compléments en harmonie avec le site exceptionnel qui l'accueille. Nous imaginons qu'il n'est donc pas complètement terminé », a-t-il lancé au cours de son allocution. Les représentants de l'Etat ont semblé regarder ailleurs...

De notre correspondant local Gilles SANTIÉ

(1) Parmi lesquelles : Vincent



La foule des promeneurs s'est emparée du sentier dès son ouverture

Denby-Wilkes, maire de Saint-Briac ; Gilles Lurton, député ; Jean-Claude Chenut, président du Conseil départemental ; Vin-

cent Lagoguey, sous-préfet de Saint-Malo ; Jean-Claude Mahé, maire de Dinard ; Alain Launay, président de la CCCE.